

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Jean Perrin - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le lundi 09 septembre 2024.

Lycée professionnel Jean Perrin - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage (32276)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Jean Perrin - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage (32276)	Jury par défaut	Tous les candidats		593	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Notes obtenues en enseignement professionnel (dont économie-droit) et en enseignement général (français et histoire-géographie-EMC, langues vivantes)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité de l'élève à réinvestir ses connaissances théoriques, savoir-faire scolaires et en PFMP	Très important
Savoir-être	Savoir-être	Appréciations qualitatives transversales portées sur le bulletin quelle que soit la discipline, avis du professeur principal et du chef d'établissement. Capacité à réussir dans la formation	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation et cohérence du projet	Un parcours scolaire en adéquation avec la formation visée, étayée d'expériences professionnelles mises en valeur.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Non pris en compte	Non pris en compte	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux ont été examinés candidature par candidature sur la base des informations renseignées par le candidat, la remontée des bulletins de 1ère et de Tale et les appréciations portées sur la fiche Avenir.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Construire le projet dès le mois de janvier :

- avec des documents authentiques qui témoignent de l'envie du candidat à se projeter dans une formation en alternance et
- en recherchant activement un contrat d'apprentissage afin de démarrer la formation avec les meilleures chances d'y rester.

Signature :

Nathalie LAMBERT,

Proviseur de l'établissement Lycée professionnel

Jean Perrin